

Qui rédigea cette *adresse*? Rien ne nous le dit, mais elle est bien dans le ton ordinaire du Père de Beréy. Ce qui nous fait croire surtout qu'elle fut l'oeuvre du Père de Beréy c'est que sa signature est la dernière du document. Sa qualité de commissaire provincial des Récollets lui donnait, il nous semble, préséance sur plusieurs des prêtres qui la signèrent avec lui.

“Qu'il plaise à Votre Altesse Royale, disait l'adresse, nous les habitants de la ville de Québec demandons très humblement à Votre Altesse Royale permission de lui présenter l'hommage de notre profond respect, nous la supplions de vouloir bien agréer nos compliments sincères de félicitation sur sa dernière promotion, qui va donner un libre essor à ses talents et à son zèle pour l'avantage et la gloire de la patrie, cette seule considération peut adoucir les regrets que le départ de Votre Altesse laissera dans cette Province.

“La bienveillance et l'attention de Votre Altesse Royale à soulager et protéger nos concitoyens en toutes circonstances fâcheuses, son affabilité et ses bontés à l'égard de tous ceux qui ont eu l'honneur de l'approcher, la réunion de toutes les qualités aimables qui peuvent gagner les coeurs, ont rempli les nôtres de sentiments ineffaçables d'admiration et de reconnaissance.

“Permettez-nous d'assurer Votre Altesse de notre attachement invariable à sa personne, et de lui faire part des vœux ardents que nous formons pour qu'en toute occasion la gloire et les succès marchent sur ses pas.

“Nous demandons humblement à Votre Altesse Royale permission de saisir cette occasion pour déclarer nos sentiments inviolables de fidélité et loyauté envers notre très gracieux Souverain et toute son auguste famille, et de témoigner notre ferme attachement pour l'incomparable constitution de notre Mère Patrie. Ce sont là des sentiments que nous ne cesserons d'inculquer à nos enfants et que nous tâcherons de faire passer jusqu'à notre postérité la plus reculée”.